

Image not found or type unknown



Atteinte a la vie privée de ma banque

Par **popolinou**, le **11/02/2009** à **10:28**

voila ma banque a devoiler a mes parents le montant de mon compte, le montant du credit, alors qu'ils n'ont pas procuration sur le compternque puis-je faire comme ce n'est pas la première fois que cela se produit? que puis-je demander et quelles sont les demarches a effectuer?rnmmerci de me repondre